



HAL
open science

Propos sur la forêt guyanaise dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni

Christian Vidal

► **To cite this version:**

Christian Vidal. Propos sur la forêt guyanaise dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni. *Revue forestière française*, 1979, 31 (5), pp.411-420. <10.4267/2042/21299>. <hal-03397213>

HAL Id: hal-03397213

<https://hal.science/hal-03397213v1>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Cette rubrique est dirigée par

Ph. MARGERIE

Ingénieur en chef du G.R.E.F.

Chargé de la sous-direction
« Bois-Papier-Imprimerie »

D. I. C. T. D.

Ministère de l'Industrie et de
la Recherche

3. rue Barbet-de-Jouy
75700 PARIS

économie
et forêt

PROPOS SUR LA FORÊT GUYANAISE DANS LA RÉGION DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

C. VIDAL

Cet article n'a pas la prétention de traiter de problème forestier guyanais ni de rentrer dans les détails techniques des réalisations passées ou en cours. Il espère simplement donner une apparence de la vie qui est celle d'une subdivision, certainement la plus isolée de France, celle de Saint-Laurent-du-Maroni. Il peut être intéressant pour des forestiers faisant leur carrière en Métropole de se rendre compte de la vie très originale de leurs confrères résidant sur la terre amazonienne.

C'est une vie de pionnier où chaque jour des problèmes nouveaux se posent. Le mythe du colonial paisible et indolent doit être ici rayé des mémoires.

Les temps ont beaucoup changé et les agents de l'Office national des forêts travaillent ici dans des conditions plus rudes qu'en Métropole. Le climat y est difficile sans être dur et l'isolement pose de nombreux problèmes. Les journées commencent à 7 heures et se terminent à 15 heures et elles ne se passent pas en vaines promenades.

Le forestier pour s'adapter ici doit avoir un tempérament de pionnier et le goût de la curiosité en refusant toute idée de routine comme cela peut être souvent le cas en Métropole. Pour lui, la Guyane offre des horizons immenses et permet à beaucoup de donner le meilleur d'eux-mêmes.

LE CLIMAT

Le climat de la Guyane est équatorial avec deux saisons sèches et deux saisons humides :

- une petite saison des pluies entre décembre et février avec un maximum de précipitations en janvier ;
- une petite saison sèche entre février et avril ;
- une grande saison des pluies entre avril et juillet avec un maximum de pluies en mai ;
- une grande saison sèche de juillet à décembre avec un minimum de précipitations en septembre-octobre.

La moyenne des précipitations est de 2 800 mm à Saint-Laurent-du-Maroni.

Les vents dominants sont des alizés soufflant du nord-est. La température est uniforme toute l'année. La moyenne varie entre 26 et 27° avec un maximum de 33° et un minimum de 19°.

Le degré hygrométrique varie de 78 % à 92 % avec une moyenne annuelle de 85 %.

Certains facteurs physiques agissent localement dans la région de Saint-Laurent pour donner une originalité marquée au climat :

- la plaine côtière au nord,
- la présence au sud des premiers contreforts du bouclier guyanais,
- le Maroni et son estuaire.

Il est à noter qu'en s'enfonçant à l'intérieur de la Guyane, la pluviométrie augmente, la différence entre les diverses saisons est moins marquée et l'évapotranspiration diminue car la nébulosité est plus forte.

LA VÉGÉTATION

Mise à part la zone littorale couverte de savanes et de marécages, la région de Saint-Laurent est couverte par la forêt dense qui s'étend sans discontinuité jusqu'en Amazonie.

En fonction de la nature géologique, on peut discerner certaines zones végétales :

- sur sol granitique, végétation assez basse, riche en lianes ; la forêt est assez « sale » ;
- sur sol schisteux, forêt composée d'arbres assez grands avec un sous-bois propre ; c'est une forêt très facilement pénétrable ;
- aux abords des fleuves et des marécages, des zones de palétuviers ;
- le long des côtes, une zone de savanes portant une végétation rabougrie et très souvent incendiées.

Dans la forêt proprement dite, il est possible de discerner trois strates :

- la strate supérieure, comprenant les essences à intérêts sylvicoles : arbres d'une hauteur de 20 à 30 m ;
- la strate moyenne, d'arbres d'une hauteur de 15 à 20 m comprenant quelques essences intéressantes ;
- la strate inférieure de moins de 15 m, arbres sans intérêt sylvicole servant de couverture au sol.



Pirogues administratives de l'O.N.F. sur le Maroni

Photo C. VIDAL.

LE SERVICE FORESTIER

La Guyane constitue une direction régionale divisée en deux subdivisions, une à Cayenne, l'autre à Saint-Laurent-du-Maroni.

Les responsabilités territoriales des subdivisions sont très vagues, car hormis à courte distance de Cayenne et de Saint-Laurent, aucune activité forestière importante n'existe sauf à Sinnamary où la subdivision de Cayenne a un agent permanent qui s'occupe de plantations.

La Subdivision de Saint-Laurent a un technicien chargé d'études dont la principale activité est orientée vers l'expérimentation. Quatre agents servent d'encadrement aux ouvriers, mais n'ont aucune responsabilité de secteur ; la mobilité des agents est indispensable car le programme des travaux est souvent perturbé par les pluies, auquel cas il faut profiter de certaines circonstances pour assurer rapidement un travail avec le maximum de main-d'œuvre.

De plus le travail étant varié, un type de travail est confié de préférence à tel agent selon ses compétences et ses goûts.

Les ouvriers forestiers sont en général des hommes issus des tribus du Maroni ; boshis, bonis, paramacas dont la forêt est le cadre de vie propre. Ces ouvriers parlent le « taki - taki », sorte de pidgin anglais qui sert de langue véhiculaire sur le Maroni. Ils ne parlent pas français pour la plupart et ne savent ni lire ni écrire.

Ce sont des ouvriers robustes et dévoués, mais sans aucune qualification.

L'ANCIENNE POLITIQUE FORESTIÈRE

Avant 1978, l'activité principale du service forestier dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni, consistait en la production et l'étude de plantation de pins. Ceci dans une optique de production intensive de pâte à papier dans l'hypothèse de l'installation d'une papeterie.

Un périmètre d'étude situé à 5 km de Saint-Laurent sur la route de Cayenne au lieu-dit « Les Malgaches » rassemblait tous les essais réalisés jusqu'à ce jour.

Les premières plantations de pins furent faites en 1960, mais faute, jusqu'à ces dernières années, d'un traitement suivi, les conclusions que nous pouvons en tirer à ce jour sont très limitées, sauf cas particulier. Seules les plantations récentes de moins de quatre ans suivies de très près par le service forestier permettront de tirer des enseignements sur les divers modes de traitement et de plantation.

Ces plantations n'ont jamais été faites à grande échelle et pratiquement toujours sous forme d'essais (engrais, provenance et densité). Il faut cependant noter que la surface totale plantée en pins dans la subdivision de Saint-Laurent représente une superficie maximum de 250 ha, avec en plus quelques plantations en essais de Gmélina, Cordia, Terminalia et Eucalyptus représentant au maximum 60 ha.

Les plants nécessaires sont fournis par la pépinière de l'Office national des forêts située sur le périmètre des Malgaches et qui a été entièrement remaniée, agrandie et aménagée pour une production de plants à grande échelle en 1977.



Pins des Caraïbes de 16 ans. Périmètre des Malgaches.

Photo C. VIDAL.

On peut donc considérer qu'en ce qui concerne la production de plants et les études à faire sur ceux-ci, la subdivision de Saint-Laurent peut vivre en circuit fermé. Cette autonomie est indispensable car l'éloignement de Saint-Laurent par rapport aux autres bourgs de Guyane rend aléatoires le transport et la fourniture de plants.

Ces travaux d'études représentaient la majeure partie du travail de l'Office national des forêts : en sus de ceux-ci lui incombe la gestion du domaine forestier guyanais, c'est-à-dire l'octroi des concessions forestières. Ces concessions ou permis d'exploitation sont une des particularités auxquelles doivent s'adapter les forestiers en service en Guyane.

Les martelages et les estimations sur pied réalisés en Métropole par les forestiers de l'Office national des forêts n'existent pas en Guyane de manière industrielle. L'exploitant forestier désirant faire le commerce de bois après avoir choisi une zone de forêt en fonction de critères qui lui sont personnels, sollicite un permis de prospection.

Ce permis lui permettra de parcourir la surface qu'il désire exploiter et d'estimer le volume sur pied par des sondages faits sur des layons. Cette prospection donnera une idée approximative du volume de bois et permettra de juger de la rentabilité ou non de ce secteur. Si la prospection est positive, l'exploitant sollicitera alors un permis d'exploiter. Ce permis lui donnera alors presque plein pouvoir sur sa concession ; il y fera les pistes qu'il désire, abattra les arbres qu'il jugera bon d'abattre, en un mot sera maître chez lui avec toutefois une visite régulière du service forestier qui vient se rendre compte des travaux. L'exploitant est astreint à quelques obligations ; il verse une redevance annuelle à l'Office national des forêts basée sur la superficie du permis, il ne peut non plus y réaliser d'exploitations agricoles. Une fois la surface totale du permis parcourue et tous les arbres exploitables réalisés, l'exploitant peut solliciter l'octroi d'un nouveau permis.

La forêt guyanaise est actuellement exploitée comme une mine ; aucune précaution n'est prise quant à sa régénération et l'exploitant n'est soumis à aucune contrainte sylvicole. La sélection



Piste forestière desservant des placeaux d'expérience. Périmètre de l'Acarouany.

Photo C. VIDAL.

des essences d'avenir est donc faite à rebours car ce sont les meilleures essences et les plus beaux arbres qui sont enlevés.

En plus de ces tâches, l'Office national des forêts a le rôle de conseiller technique auprès des exploitants désirant s'installer.

Une ébauche d'étude de la forêt équatoriale a débuté en 1954 avec le BAFOG (Bureau agricole et forestier guyanais), par l'implantation de placeaux où tous les arbres étaient mesurés et numérotés ; ces mesures interrompues assez longtemps ont été reprises récemment et les résultats obtenus donnent des indications précieuses quant à l'accroissement des diverses espèces. Ces placeaux ont l'intérêt d'être les plus anciens de Guyane dont nous possédons les mensurations primitives. D'autres expérimentations ont été abandonnées, et nous n'en possédons aucune trace.

LA NOUVELLE POLITIQUE FORESTIÈRE

Depuis la nouvelle que l'usine de pâte à papier prévue ne serait pas construite, la politique forestière a été orientée vers l'étude des essences locales.

Jamais aucune étude réellement suivie sur les possibilités de la forêt guyanaise n'avait été réalisée. Nous ne disposons donc d'aucune base pour juger de la rentabilité, de la possibilité de cette forêt et d'une éventuelle sylviculture.

L'exploitation intensive actuelle et l'appauvrissement des zones accessibles posaient un problème : il fallait soit créer une infrastructure routière très onéreuse pour aller toujours plus loin ce qui tôt ou tard aurait rendu l'exploitation non rentable, soit aménager les zones accessibles pour y faire des rotations du même type qu'en forêts européennes.

Dans cette perspective, l'intégralité de la forêt guyanaise ne serait pas mise en coupe réglée mais divisée en deux zones, une zone de production et une zone de réserve, qui conserverait tout le charme de la forêt vierge amazonienne et pourrait même avoir le statut de parc national.

L'Office partant pratiquement de rien se devait de répondre à toutes les questions que pose un aménagement de forêt.

La pépinière située sur le périmètre forestier des Malgaches fut agrandie en 1977 pour permettre le semis et la plantation d'essences locales. Des équipes de prospecteurs furent envoyées en forêt pour ramasser des graines et des jeunes semis qui furent ensuite semés en pépinière.

Personne ne pouvait alors présumer de l'échec ou de la réussite de cette expérience. Deux ans après, nous pouvons affirmer que pour 70 % des essences c'est une réussite.



Repiquage d'essences locales en pépinière.

Photo C. VIDAL.

Ces plantations furent suivies de très près par le service forestier, ce qui permet actuellement de connaître le caractère de chaque essence et de rectifier des erreurs souvent commises. On peut affirmer aujourd'hui que pratiquement toutes les essences commercialisables peuvent être semées en pépinière.

Cette expérimentation réalisée à très petite échelle pose les bases de la sylviculture guyanaise. En 1978, une série d'expérimentations furent mises en place dont voici les principales :

— un arboretum, avec plantation d'une vingtaine d'essences locales et introduites, est en cours d'aménagement à Saint-Laurent ;

— une coupe rase au bulldozer a été réalisée, ce qui permet de suivre ensuite la colonisation des sols une fois que tout y a été enlevé, de juger si la forêt s'y régénère normalement et à quelle vitesse.

LA COUPE DES BOIS D'ŒUVRE

La nouvelle politique forestière obligeait le service forestier à orienter ses recherches vers l'enrichissement de la forêt après passage de l'exploitant. Un périmètre de 30 hectares a donc été choisi en forêt vierge et après un inventaire total de tous les bois d'un diamètre supérieur à 40 cm, un exploitant réalisa la coupe de façon traditionnelle avec deux densités de couvert imposées : une forte et une faible, sur des placeaux déterminés.

La coupe terminée et les bois sortis de forêts, il fallait enrichir cette forêt en vue de futures exploitations nouvelles. Deux solutions s'imposent, soit dégager les petits brins d'avenir, soit planter dans les trouées faites par l'exploitation.

Ces expérimentations pouvaient être faites de façon très minutieuse mais elles n'auraient pas pu être alors extrapolables sur de grandes surfaces car le prix de la main-d'œuvre ne le permet pas. Il fallait trouver un bon compromis.

Les dégagements ne seraient faits qu'à la machette, ce qui limitait le diamètre des arbres à couper et les arbres d'avenir à dégager n'avaient pas une hauteur inférieure à 1 m. Pour nous permettre de juger du nombre d'essences d'avenir comprises entre 1 m et 12 m de hauteur, un inventaire suivait ce dégagement.

Alors qu'en forêt vierge le nombre de pied exploité ne dépasse pas 5 à l'hectare, le dénombrement des pieds d'avenir entre 1 m et 12 m est de 700 à 1 500 à l'hectare, d'où une possibilité énorme d'intervention par dégagement.

La plantation d'essences locales en enrichissement posait aussi le problème de l'entretien qui doit être très sommaire et de courte durée, quatre ans maximum, si l'on voulait pouvoir l'assurer sur de grandes surfaces. La plantation sera donc réalisée sur les pistes de débardage selon une ligne brisée où chaque angle sera matérialisé par un jalon. Un levé précis de ces lignes brisées sera fait et reporté sur un plan où sera indiqué chaque plant mis en terre : ceci toujours pour nous permettre de suivre l'évolution de cette plantation. Il est évident qu'à grande échelle une telle technique n'est pas réalisable mais rien ne gêne l'extrapolation des résultats ainsi obtenus.

A grande échelle le dégagement se fera simplement en recherche en même temps que celui des brins d'avenir épargnés par la coupe. Le stade actuel des recherches faites par l'Office s'arrête

au dégagement des brins d'avenir préexistants sur la coupe et à l'aménagement des trouées par la plantation. Le travail réalisé en deux ans est considérable et doit continuer.

Cette expérimentation nous permettra de juger si l'enrichissement de la forêt vierge est rentable, selon les résultats acquis et le prix de revient des travaux effectués.

A long terme, on peut imaginer que par ce procédé sélectif la forêt pourra être aménagée au même titre qu'une hêtraie. Les résultats acquis à ce jour permettent d'affirmer sans trop de risques que cela est possible.

LES DIFFICULTÉS

Comme dans toute expérience, la prudence doit être de règle et il ne faut pas vendre trop vite la peau de l'ours. La forêt équatoriale est fragile et un résultat obtenu sur 10 ha ne peut être généralisé sur une grande surface qu'avec réserve de similitude de sol et de topographie.

Un arbre n'a pas la même croissance sur une pente que sur un terrain plat, sur un sol mouilleux que sur le sable. Il faut donc se garder de généraliser des résultats ponctuels.

Les conditions de travail en forêt équatoriale sont extrêmement différentes de celles d'Europe.

L'expérimentation coûte cher, car le matériel y est soumis à rude épreuve et les fortes pluies obligent souvent à interrompre les travaux.

La main-d'œuvre recrutée pour la plus grande partie parmi les tribus primitives du Haut-Maroni n'est pas qualifiée et pour la majorité ne sait ni lire ni écrire : d'où nécessité d'un encadrement nombreux et omniprésent.

Le problème majeur à court terme sera celui de la formation du personnel capable de reconnaître les essences forestières de Guyane.

La Subdivision de Saint-Laurent dispose actuellement d'un sous-chef de district contractuel connaissant parfaitement toutes les essences et parmi les ouvriers quelques-uns savent reconnaître les principales.

Or, avec l'attrait exercé par les villes, les jeunes hommes issus des tribus forestières du Maroni délaissent leur forêt et préfèrent des emplois de manutentionnaire ou ouvrier en ville. De plus, les jeunes créoles guyanais préfèrent des emplois de bureau où le complet veston joue un rôle promotionnel important à leurs yeux.

La brousse n'exerce aucun attrait auprès des jeunes et aucune formation professionnelle de prospecteur en vue de la reconnaissance des arbres n'est prévue actuellement si bien que dans quelques années personne ne sera plus capable d'identifier les essences guyanaises. Ce problème est certainement le plus important car la sylviculture équatoriale étant très différente de celle d'Europe, la formation donnée aux agents par les écoles et les centres de formation professionnel de l'Office n'est pas du tout adaptée à ce pays. Si rien n'est fait dans ce sens dans les prochaines années toutes les expériences en cours seront vouées à l'échec par manque de personnel qualifié.

Le climat non plus n'épargne pas les hommes non habitués à cette humidité. Bien que la Guyane dévoreuse d'hommes soit une légende, l'humidité permanente et la sensation de vivre dans une étuve surtout en forêt, fatigue assez rapidement les organismes ; cette sensation n'est perçue qu'au bout d'une année de travail et la rentabilité est forcément moindre qu'en Métropole.

Les dangers que feraient courir les animaux sauvages sont nuls : il n'y a pas plus de serpents que dans certaines régions du midi, et les fauves fuient à l'approche de l'homme. L'eau des ruisseaux est parfaitement potable et ne contient pas d'amibes.

La Guyane, entourée par la forêt vierge et très peu peuplée, peut être considérée comme une île où la maladie est peu fréquente.

Le seul danger réel est celui de s'égarer en forêt, car l'europpéen perd sous ces latitudes le sens de l'orientation.

La forêt guyanaise énorme et secrète, angoisse ceux qui la pénètrent pour la première fois, mais très vite elle attire le forestier qui la découvre peu à peu. C'est une forêt attachante que l'on finit par aimer car elle offre une grande diversité de flore et de faune, et surtout elle vit d'une vie intense que l'on sent tout autour de soi à chaque instant.

L'homme n'y est pas à sa place et elle donne une grande leçon d'humilité à ceux qui veulent la découvrir.



Rencontre de bord de piste : un « paresseux » à trois doigts.

Photo C. VIDAL.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

La Guyane, département français en Amazonie représente une particularité par rapport aux pays qui l'entourent.

Le niveau de vie y est élevé mais artificiel car calqué sur l'Europe. La main-d'œuvre y est extrêmement chère par rapport aux pays voisins, si bien que les produits qu'elle peut fournir ne seront jamais compétitifs par rapport à ceux du Brésil ou du Surinam où la main-d'œuvre est bon marché.

La seule façon de rentabiliser la production guyanaise est la fourniture sur le marché mondial de produits de très haute qualité fournis par une main-d'œuvre qualifiée. En effet, la production en nombre de produits peut être réalisée dans les pays voisins à un prix très inférieur à celui de la Guyane. La qualité seule rendra la sylviculture guyanaise rentable.

Pour cela, il faut également qu'une promotion soit faite en France et qu'une infrastructure portuaire soit réalisée à Saint-laurent pour permettre aux bateaux de gros tonnage de charger des grumes et de les transporter à un prix de revient suffisamment bas.

Le travail du forestier en Guyane sera encore pour longtemps un travail d'expérimentation appliquée qu'il faudra réaliser avec prudence, mais si dans les prochaines années rien n'est fait pour une formation professionnelle des ouvriers et cadres désireux de travailler en Guyane, la foresterie guyanaise restera celle d'un pays sous-développé, ce qu'elle est actuellement, et tôt ou tard se terminera par un échec.

Christian VIDAL
Technicien supérieur forestier
OFFICE NATIONAL DES FORÊTS
B.P. 90
97320 SAINT-LAURENT-DU-MARONI